

**PAR COURRIEL**

Le 27 septembre 2021

**Objet : Demande d'accès à l'information**

---

Madame,

Par la présente, nous vous informons que notre organisme a reçu le 21 septembre dernier votre demande d'accès visant à obtenir les statistiques d'achalandage pour les traverses de Matane et de Tadoussac du 1er juillet au 31 août 2021.

Voici les statistiques d'achalandage suivantes :

- Traverse de Matane en juillet 2021 :
  - Nombre de traversées : 120
  - Nombre de véhicules transportés : 14 797
  - Nombre de passagers transportés : 31 082
  
- Traverse de Matane en août 2021 :
  - Nombre de traversées : 112
  - Nombre de véhicules transportés : 13 955
  - Nombre de passagers transportés : 28 404
  
- Traverse de Tadoussac en juillet 2021 :
  - Nombre de traversées : 3 168
  - Nombre de véhicules transportés : 145 812
  - Nombre de passagers transportés : 253 410
  
- Traverse de Tadoussac en août 2021 :
  - Nombre de traversées : 3 123
  - Nombre de véhicules transportés : 140 106
  - Nombre de passagers transportés : 251 091

Conformément à l'article 51 de la [Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels](#), RLRQ, c.A-2.1., nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès à l'information,

Original signé par

Marie-Gabrielle Boudreau, avocate  
Directrice principale aux affaires juridiques et secrétaire générale

p. j. Avis de recours